



10 Actualités
Résidence Seniors



17 Echos
Distribution de repas



26 Association
25^{ème} anniversaire
du jumelage Ecija/
Les Pavillons-sous-Bois

Les Pavillons *infos*

N°123 Avril 2021

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Cerisier à fleurs, square de la bibliothèque côté allée Robillard



Réaménagement
du square
de la bibliothèque



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS / BONDY

NOUVEAU



- ▶ Appartements du 2 au 4 pièces
- ▶ Remise de 1500 € par pièce* pour les 10 premiers réservataires

DUO SUR JARDIN

0 800 27 22 33 7 jours/7
appel gratuit
arcadepromotion.com

ESPACE DE VENTE :
Place Xavier Privas
En face du 9, avenue J. Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois

 **Arcade promotion**
groupe **Arcade-vyv**

* Réduction de 1500 € par pièce principale (pièce de plus de 7 m² hors cuisine et salle de bains). Offre réservée aux 10 premiers réservataires, sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés contractuellement. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir et dans la limite des stocks disponibles. Détails des conditions auprès de nos conseillers. Illustration : ANAWA - ArchiDeco. Illustration et document non contractuels. SCCV Bondy Pavillons Briand - RCS Paris 884380452. Conception : TWEED. 03/2021.

MONOPRIX

Livraison à domicile gratuite
dès 50€ d'achats avec la Carte*



MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

PLACE OISSERY FORFRY

Du lundi au samedi de 8h à 19h

et le dimanche de 8h à 13h

P 1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

* Hors forfait de préparation 2€. Voir conditions de la livraison à domicile et d'adhésion à la Carte de fidélité Monoprix en magasin ou sur monoprix.fr. Monoprix SAS - 552 018 020 R.C.S. Nanterre - Pré-pressé : elpev

> **ÉDITO** Page **5**

> **ACTUALITÉS** page **6**

- Travaux de voirie
- Square de la bibliothèque
- Sécurité
- Environnement
- Le Lycée Claude Nicolas Ledoux à l'honneur
- CCAS : inscrivez-vous sur le fichier des personnes vulnérables
- Résidence Seniors
- Elections départementales et régionales
- Inscriptions périscolaires
- Le sport à l'école
- Infos COVID-19
- Centre Municipal de Santé



> **ÉCHOS** page **16**

> **CULTURE** page **19**

> **ASSOCIATIONS** page **26**

> **SPORT** page **30**

> **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**

> **INFOS PRATIQUES** page **33**

> **INFOS SERVICES** page **34**



⚠ Covid-19

En fonction de l'évolution de la pandémie les événements annoncés, dans ce magazine, peuvent être amenés à être annulés ou reportés.



Couverture :
Pavillons-Infos Avril 2021

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Éducation et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 78 61 08 44 - Courriel : amelie.pinheiro@clb-an.fr



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°123 Avril 2021.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy, Eve Sangare - Tél. : 01 48 02 75 81/08
- > Infographie : Public Imprim Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : Imprimerie RAS Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Espace Impression Tél. : 01 46 70 12 21



Communication
en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis pairs - Excepté en juillet et en août pour le service Population – Etat-civil).
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :** Ville des Pavillons-sous-Bois

Madame, Monsieur, Cher(e)s Pavillonnais,

Je tiens à vous renouveler tout mon soutien devant cette situation sanitaire et épidémique qui ne s'améliore pas. Les dernières annonces du Président de la République ont été, je le sais, difficilement acceptées par un certain nombre d'entre vous. Alors que la campagne de vaccination s'accélère enfin, ne relâchons pas nos efforts et continuons, tous ensemble, à respecter les consignes sanitaires afin que nous puissions bientôt profiter de meilleurs lendemains.

Tout d'abord, comme beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, la population de notre commune s'accroît de manière régulière. La ville des Pavillons-sous-Bois accueille, chaque année, de nouvelles familles, jeunes pour la plupart. Cet afflux et ces nouvelles générations nécessitent des écoles en bon état de fonctionnement, de nouvelles classes pour nos jeunes et des infrastructures de transports de qualité.

C'est la raison pour laquelle une première extension de neuf classes de l'école élémentaire Jean Macé a ouvert ses portes en septembre 2019 à laquelle nous allons ajouter six classes supplémentaires, actuellement en construction, et qui devraient être livrées en septembre 2022, sous réserve du bon déroulement du calendrier prévisionnel. Alors, bien sûr, une autre école sera bientôt nécessaire pour faire face à l'arrivée de ces jeunes enfants mais où la ville trouvera-t-elle les 15 millions d'euros nécessaires à ce type de travaux ?

Par ailleurs, comme je m'y étais engagée et parce que je sais que ce sujet concerne un grand nombre de Pavillonnais qui subissent ses nuisances au quotidien, je souhaite faire un point d'étape sur le T4. Je suis, personnellement, en contact, très régulièrement, avec les instances d'Ile-de-France Mobilités et avec Monsieur Vincent LECRAS, Directeur des lignes E, P, T4 chez Transilien SNCF. Ces rendez-vous permettent de faire le point sur les travaux d'aménagement réalisés par la SNCF, qui se poursuivent encore aujourd'hui, suite à l'arrivée du T4. Si la SNCF a réalisé divers travaux de finition – sécurisation et aménagement des carrefours des passages à niveau, nettoyage des voies, végétalisation des abords des rails –, je reste particulièrement attentive au problème du crissement qui vous préoccupe. En effet, dans un premier temps, la SNCF a changé les rails sur l'ensemble du tronçon Bondy-Aulnay afin que les claquements entre les rails disjoints cessent, ou soient atténués. Par la suite, la SNCF a annoncé le remplacement progressif des rames AVANTO – qui n'ont jamais bien fonctionné – par des rames DUALIS, plus modernes et de meilleure qualité. Un cabinet d'expertise a, en outre, été missionné par l'autorité régulatrice des transports pour résoudre techniquement le problème du crissement. Les premiers éléments de l'analyse seront transmis dans le courant du mois d'avril. Nous savons d'ores et déjà qu'il s'agit d'un problème de graissage des essieux. La solution la plus simple, mais également la plus coûteuse, serait que les essieux soient remplacés par ALSTOM, le constructeur, et qu'un graissage du matériel soit mis en place de chaque côté de la machine.

Il faut que cela cesse, les Pavillonnais ont droit au calme et au respect de leur environnement. Je l'ai dit en haut lieu à la SNCF et à la présidence d'Ile-de-France Mobilités ! Si une solution satisfaisante, même provisoire, pour cet été n'est pas trouvée, je n'hésiterai pas, ni à saisir les autorités compétentes, ni à alerter les médias.

Je reste, vous le savez, sur ces sujets, comme sur d'autres, à votre entière disposition. Prenez soin de vous et prenons, collectivement soin de nous.
Bien sincèrement,

Votre maire
Katia COPPI



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale



Il faut que cela cesse, les Pavillonnais ont droit au calme et au respect de leur environnement. Je l'ai dit en haut lieu à la SNCF et à la présidence d'Ile-de-France Mobilités !



➤ Travaux de voirie

➤ Enfouissements des réseaux

Cette année, la société Enedis va poursuivre son programme d'enfouissement des réseaux électriques, sur les secteurs :

- Anatole France, Albert Thomas et Robinet : 670 mètres de câble.
- Etienne Dolet, Château, Parc, Chemin des postes : 560 mètres de câble.
- Allée des Châlets : 240 mètres de câble.
- Allée de la Main ferme : 40 mètres câble.
- Allée Edgar Quinet : 90 mètres câble.
- Boulevard Pasteur 80 mètres câble.
- Rond-point Quesnay : 20 mètres câble.
- Allée Jean de la Fontaine.

Dans le cadre du dévoiement des réseaux concessionnaires liés à la création du **TZEN 3**, la société Enedis intervient, depuis le 8 mars 2021, sur l'avenue Aristide Briand. Pendant toute la durée des travaux, qui prendront fin le 30 avril, une réduction de chaussée sera mise en place et la circulation s'effectuera sur une voie au lieu de trois, dans les deux sens de circulation.



➤ Création de quatre ralentisseurs, boulevard Pasteur



Afin de réduire la vitesse des automobilistes et améliorer ainsi la sécurité, la ville a décidé de créer quatre ralentisseurs sur le boulevard Pasteur, courant mars. Ils ont été placés avant les carrefours, à l'angle des allées : Arago, Robert Estienne, Trésor Perdu et Rendez-Vous.

Budget : 15.000€ HT

Allée Hyppolite Vincent : un ralentisseur sera installé prochainement en remplacement d'un coussin Berlinoïse vieillissant.

➤ Bornes de recharge pour les véhicules électriques – IRVE-



Afin d'encourager le développement des voitures propres sur son territoire, la ville a signé une convention avec le Sigeif pour implanter des bornes de recharge à destination des véhicules électriques. Dans un premier temps, deux bornes seront accessibles,

avant l'été, place de la Libération et place de la Résistance, sur le parvis de l'Hôtel de ville. Ces places de stationnement seront réservées exclusivement à l'usage des véhicules électriques. Pour accéder aux bornes, les automobilistes utiliseront une carte qu'ils ont reçu lors de leur acquisition.

La convention signée avec le Sigeif, prévoit la prise en charge intégrale du déploiement, des investissements initiaux jusqu'à l'exploitation et la maintenance.

➤ Allée Robillard

Les services de la ville ont posé, au mois de mars, 139 équipements de protection autour des arbres récemment plantés, allée Robillard, afin d'éviter que les véhicules abîment les troncs en se stationnant.

Budget : 6.000€



> Square de la bibliothèque : zoom sur les plantations d'arbres

Depuis le mois de février, des travaux de grande envergure se déroulent dans le square de la bibliothèque, côté allée Jules Auffret, afin de proposer aux Pavillonnais, début juin, un nouvel espace de bien être, de détente, de repos, sans oublier une aire de jeux qui permettra aux plus petits de se dépenser.

Les travaux consacrés à la réfection des allées principales et secondaires sont terminés et ont laissé place, depuis la fin mars, aux plantations.

Un choix minutieux a permis de sélectionner des essences d'arbres remarquables afin de répondre à l'objectif de créer un nouvel écran de verdure intégrant des espaces ombragés.



> Les essences sélectionnées

La ville a sélectionné des essences répondant aux normes phytosanitaires en vigueur et détenant un label qualité d'excellence végétale non porteur de maladie. Au total, 30 arbres seront plantés dans le square de la bibliothèque.



Zelkova serata green vase

Une dizaine d'arbres seront plantés dans l'allée principale. Aujourd'hui d'une hauteur de plus de 4m50 et avec un tronc de 35 cm, cette essence a été choisie pour sa forme aérienne et évasée dans sa partie supérieure permettant d'obtenir rapidement une zone ombragée.

Gleditsia tracanthos Skyline

Cette espèce se distingue par son tronc qui se prolonge jusqu'à la cime. Ses branches latérales sont disposées sur la branche charpentière et forment un port légèrement pyramidal. Ses grandes feuilles apparaissent tardivement et virent au jaune d'or en automne.



Acer platanoides drummondii

Il appartient à la famille des grands arbres aux feuilles ressemblant à celles du platane.

C'est un arbre à couronne pyramidale étalée. Les feuilles vertes ont une bordure crème remarquable.

Quercus bicolor

C'est un chêne bicolor au tronc court, à l'automne les feuilles se teintent en rouge orangé.



Quercus Imbricaria

Ce chêne à feuille de laurier possède, dès le début de sa vie, une couronne pyramidale qui devient ensuite presque ronde. Son tronc reste lisse de nombreuses années.

Liquidambar Styraciflua

Cet arbre majestueux se caractérise par son feuillage découpé en 5 à 9 lobes. En automne, les feuilles se parent de couleurs magnifiques entre l'or, le cuivre et le pourpre.



> Sécurité

> Gaz hilarant : une pratique à risque

L'usage détourné du protoxyde d'azote est un phénomène identifié depuis plusieurs décennies, notamment dans le milieu festif. Mais la recrudescence de cette pratique, chez des collégiens, lycéens et étudiants avec des consommations répétées, voire quotidiennes, au long cours et en grandes quantités, contribue à expliquer la gravité des dommages signalés, plus récemment, par les autorités sanitaires.

> Les risques

Des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, chutes notamment.

En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et/ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir.

La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

#protoxyde d'azote

#gaz hilarant

Pour beaucoup le gaz hilarant c'est ça :

Mais c'est parfois ça aussi :

Le protoxyde d'azote peut être dangereux pour la santé : perte de connaissance, asphyxie, paralysie, etc.

Organiser une soirée avec du « proto » ou en offrir à ses amis peut engager votre responsabilité en cas d'incident ou d'accident.

Plus d'infos et de l'aide sur
DROGUES-INFO-SERVICE.FR
0 800 23 13 13

MILDECA | Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

> Soyez vigilant face aux escroqueries

> Vol à la fausse qualité

Le vol à la fausse qualité est une expression utilisée pour décrire les vols réalisés, de manière générale, au domicile des particuliers, par des malfaiteurs se faisant passer pour des professionnels, ou des faux employés de mairie, des faux agents de l'administration (y compris pour des policiers). Si un policier, un agent EDF, un agent des eaux se présente chez vous sans que vous en ayez été avisé, soyez vigilant.

Utilisant des subterfuges, leur discours est souvent bien rodé. Pour tromper la vigilance de leur victime, ils s'introduisent dans le domicile de cette dernière pour procéder à des repérages et y commettre des vols.

Souvent, ils détournent l'attention de leur victime pour des motifs futiles et parviennent à pénétrer dans le domicile pour dérober de l'argent ou tout autre moyen de paiement, bijoux et même les clés de voiture.



> Recrudescence de l'hameçonnage bancaire

Vous avez reçu un message (courriel ou SMS) qui semble provenir de votre banque ?

Ce message vous invite, par exemple, à vérifier, compléter ou mettre à jour vos informations personnelles liées à votre compte bancaire, à activer une fonctionnalité de sécurité mise en place par votre établissement ou, plus alarmiste, vous informe qu'une activité inhabituelle a été détectée sur votre compte ? Bien souvent, ce message vous précise également que, sans une action rapide de votre part, vous risquez une suspension ou une interdiction de vos opérations bancaires.

Attention ! Vous êtes fort probablement face à une tentative d'hameçonnage bancaire (ou *phishing* bancaire). L'objectif des cybercriminels est de dérober les identifiants de connexion à votre compte bancaire en ligne pour le pirater ou de récupérer les coordonnées de votre carte bancaire.



> Comment se protéger ?

- Quel que soit la profession déclarée ou la raison invoquée par celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser rentrer si vous avez le moindre doute.
- S'il s'agit d'une entreprise : proposez-lui un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications.
- S'il s'agit d'une administration : demandez le numéro de téléphone officiel de son administration pour confirmer son identité.
- Si vous faites rentrer une personne chez vous, essayez de vous faire assister d'un voisin ou d'un ami. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

> Les escroqueries à la livraison de colis

Vous avez reçu un message par SMS ou par courriel qui semble provenir d'un service de livraison ? Ce message indique que le transporteur a tenté de vous livrer un colis ou est en attente d'instructions pour sa livraison et vous demande le paiement de frais d'expédition ou d'affranchissement ? Attention, il s'agit d'une tentative d'escroquerie à la livraison de colis !



+ d'infos : www.cybermalveillances.gouv.fr

➤ Environnement

➤ La collecte des déchets végétaux a repris depuis la mi-mars.

La collecte des déchets végétaux s'effectue, aux Pavillons-sous-Bois, le même jour que celle des emballages et papiers : **le mercredi, sur le secteur 1 et le jeudi sur secteur 2**. Les déchets végétaux sont à déposer en vrac, dans des sacs en papier ouverts. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

Grand Paris Grand Est, en charge des collectes, met à disposition des sacs biodégradables dans toutes les déchèteries du territoire.



➤ Les bonnes pratiques

La veille au soir, je présente mes déchets végétaux dans des sacs en papier biodégradable. Les sacs doivent être ouverts afin que les agents de Grand Paris Grand Est puissent identifier leur contenu.

➤ Les déchets autorisés

- Tontes de gazon
- Feuilles
- Plantes et fleurs
- Branchages fagotés
- Tailles de haie



➤ Les déchets interdits

- Déchets alimentaires
- Troncs et souches d'arbres
- Terre
- Branches de diamètre supérieur à 6 cm
- Objets en bois
- Pots de fleurs
- Tous les déchets végétaux déposés en vrac sur le sol



Attention : En dehors de la période de ramassage, rendez-vous dans les déchèteries du territoire pour les grosses quantités ou les déchets végétaux interdits.

Déchèterie

**9, boulevard de Paris
Les Pavillons-sous-Bois**

Lundi : 14h-17h

Mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h
et 14h-17h

Jeudi : fermée

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Dimanche : 9h-13h

Fermée les jours fériés



+ d'infos :

www.grandparisgrandest.fr

➤ Le lycée Claude Nicolas Ledoux à l'honneur

Dans le palmarès publié par Le Parisien-Aujourd'hui en France, le lycée Claude Nicolas Ledoux des Pavillons-sous-Bois a obtenu la 1^{ère} place au classement du palmarès des meilleurs lycées de la Seine-Saint-Denis.

Chaque année, ce classement est réalisé à partir des données officielles publiées par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le lycée Claude Nicolas Ledoux a brillamment obtenu la première place du classement pour sa filière générale avec un total de 47

points de valeur ajoutée et un taux de réussite au bac de 100%. La valeur ajoutée est évaluée selon 3 critères : le taux de réussite au bac, le taux de mentions et le taux d'accompagnement évalué selon le pourcentage d'élèves qui restent dans l'établissement de la seconde au bac.

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil municipal présentent leurs plus sincères félicitations aux élèves et à l'équipe pédagogique.



➤ Résidence seniors sur les bords du Canal de l'Ourcq



La construction de la résidence dédiée aux seniors, située 67-69 allée du Colonel Fabien, est maintenant terminée et peut accueillir de nouveaux résidents.

81 logements, allant du studio au T2, sont proposés à la location aux personnes retraitées, qui souhaitent rester indépendantes mais entourées.



L'objectif de cette résidence est de favoriser le bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie des seniors en maintenant des liens sociaux et en luttant contre l'isolement.

➤ Conditions d'accès

- Les résidents doivent être retraités.
- L'accès à la location au sein de cette résidence est réalisé en fonction d'un barème et soumis à un montant de ressources.

➤ Modalités

Pour connaître les conditions d'accès et obtenir de plus amples renseignements, merci de contacter le service Logement de la ville en charge de la gestion de ce parc locatif.



Service Logement

Courriel :
nathalie.cotteret@lespavillonssousbois.fr

Tél. : 01 72 59 19 21

Mairie Annexe – Allée de Berlin.
Les Pavillons-sous-Bois

➤ CCAS : inscrivez-vous sur le fichier des personnes vulnérables

Chaque été, les services du CCAS intensifient leurs efforts auprès des seniors pour limiter les effets néfastes de la chaleur en cas de canicule et prévenir contre l'isolement. Lorsque le plan canicule est activé, le CCAS déploie une cellule canicule et contacte régulièrement toutes les personnes inscrites sur le registre.

Pour mener à bien cette action, il est essentiel que les personnes concernées, et qui ne figurent pas encore sur ce registre s'inscrivent auprès des services du CCAS.

Le formulaire d'inscription est accessible sur le site internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

➤ Quelles sont les personnes qui peuvent s'inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité.



CCAS

Maison des Services Publics
1, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 47 / 01 48 02 75 63

Elections départementales et régionales

Les dimanches 13 et 20 juin prochains, les électeurs sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux.

> Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux prochaines élections en 2021, si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez effectuer vos démarches **au plus tard 6 semaines avant la date du scrutin, c'est-à-dire avant le vendredi 7 mai 2021.**

> Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut d'abord avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire :

- avoir la nationalité française,
- avoir 18 ans révolus,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la commune (ou y habiter depuis 6 mois au moins à la date de clôture de la liste électorale).

> Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

La mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte

nationale d'identité (en cours de validité ou dont la date de validité a expiré depuis moins de 1 an par exemple) ainsi qu'un justificatif de domicile réel, ou les 6 mois de résidence exigés par la loi. Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts.

> Inscription en ligne

Il est possible de vous inscrire en ligne sur le site : www.service-public.fr rubrique Service en ligne / inscription sur les listes électorales.

> Procuration

> Dispositions pour les scrutins

Chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France).

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

> Où peut-on faire établir une procuration ?

Commissariat de Bondy
26, avenue Henri-Barbusse

> Démarches

Pièces à fournir : une pièce d'identité et une attestation sur l'honneur (figurant sur le CERFA) mentionnant le motif de la demande.

Délais : la procuration doit être établie au moins cinq jours avant la date du scrutin.

Formulaire CERFA disponible en ligne. Le formulaire peut maintenant être préalablement rempli sur son ordinateur. *(le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso).*

Site Internet : www.interieur.gouv.fr / vote par procuration

Vous devez ensuite vous présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin de valider votre demande. Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune dans laquelle les électeurs votent.

L'électeur qui donne procuration doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes (commissariat, police, tribunal) :

- avec un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

- et il remplit à la main les mentions laissées vides sur le formulaire : lieu d'établissement, date d'établissement, heure, identité de l'autorité habilitée (mention à l'avant) et partie réservée à la signature.

Ces formalités accomplies, un récépissé lui est remis.

> Durée de validité

En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin : la procuration indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1^{er} tour, le second tour ou les deux tours.

> Comment se déroule le vote le jour du scrutin ?

L'électeur qui doit voter à la place de l'électeur absent ne reçoit aucun document.

C'est à l'électeur qui lui a donné procuration de l'informer :

- du fait qu'il devra voter à sa place,
- et du numéro de son bureau de vote.

Le jour du vote, l'électeur qui a reçu procuration doit :

- avoir sa propre pièce d'identité,
- se présenter au bureau de vote de l'électeur qui donne procuration,
- et voter au nom de ce dernier en respectant les mêmes règles que les autres électeurs.



Renseignements

Mairie des Pavillons-sous-Bois
Service Population - Tél. : 01 48 02 75 71/72

Transport : Comme à chaque élection, la navette municipale circulera de 8h à 18h sur la ville.

➤ Inscriptions périscolaires

➤ Restauration scolaire et centres de loisirs municipaux du mercredi en période scolaire

Comme chaque année, nous vous invitons à effectuer vos démarches pour inscrire vos enfants aux centres de loisirs ou à la restauration scolaire.

Pour que votre enfant bénéficie de la restauration scolaire et/ou du centre de loisirs du mercredi (hors vacances scolaires), vous devez obligatoirement

l'inscrire auprès de la Direction Education- Jeunesse et Sports en respectant les dates qui figurent dans le calendrier ci-dessous.

Calendrier des inscriptions périscolaires

Votre enfant a déjà fréquenté le centre de loisirs du mercredi en période scolaire.

Votre enfant a déjà fréquenté la cantine, mais jamais le centre de loisirs du mercredi en période scolaire.

Votre enfant n'a jamais fréquenté ni la restauration scolaire, ni le centre de loisirs du mercredi en période scolaire.

**FISCHER • BROSSOLETTE
JULES VERNE**

**Du mardi 23 mars
au vendredi 26 mars 2021**

**Du mardi 4 mai
au vendredi 7 mai 2021**

**FONTENOY • MONCEAU
ROBILLARD**

**Du mardi 30 mars
au vendredi 2 avril 2021**

**Du mardi 11 mai
au vendredi 14 mai 2021**

**M. LÉOPOLD • JEAN MACÉ
JV DAUBIÉ**

**Du mardi 6 avril
au vendredi 9 avril 2021**

**Du mardi 18 mai
au vendredi 21 mai 2021**

Documents à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance – décision judiciaire précisant la garde de l'enfant,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- 3 derniers bulletins de paie des deux parents ou dernier paiement URSSAF/taxe professionnelle ou convention/attestation de formation/stage,
- avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019,
- numéro d'allocataire CAF,
- carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour (pour le centre de loisirs du mercredi uniquement),
- attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2021/2022.

Restauration scolaire : en cas de non-inscription, un tarif de 5,08 € sera appliqué par repas.

Merci de bien vouloir transmettre vos documents à l'adresse courriel :

inscriptions.enseignement@lespavillonssousbois.fr



Direction Education Jeunesse et Sports :

Tél. : 01 48 02 75 28 / 97

➤ Le sport à l'école

L'éducation physique et sportive est une discipline obligatoire au programme des apprentissages, assurée par les enseignants. Certains cours sont dispensés en partenariat avec trois éducateurs sportifs, mis à disposition des écoles par la ville, de la grande section de maternelle au CM2. En temps normal, une programmation variée est proposée aux élèves en s'appuyant sur des activités athlétiques, gymniques, de raquettes, de jeux collectifs. Chaque

année, un cross est programmé en novembre pour les CM1 et CM2 et des tournois inter-écoles sont organisés en juin au stade Léo Lagrange pour tous les niveaux de la GS au CM2. Depuis le début de la pandémie, les différents protocoles sanitaires ont obligé les éducateurs à revoir l'organisation générale (programmation, lieux d'accueil), mais ils ont malgré tout continué à proposer des contenus pédagogiques adaptés permettant de

respecter les distanciations physiques, en extérieur (athlétisme, jeux collectifs sans contact, STEP, ateliers de motricité). Seules les activités sportives pour les maternelles ont pu être maintenues au sein des installations sportives intérieures. Un intervenant tennis accueille actuellement les élèves de CE1, sur les installations du stade Léo Lagrange, qui peuvent ainsi suivre des cycles de six séances tout au long de l'année.





**DIMANCHE 9 MAI
DE 9H À 17H**

7^e marché aux fleurs

**Nombreux stands :
fleuristes, pépiniéristes,
artisans.**

**Animations pour les enfants
à partir de 11h.**

Place Charles de Gaulle - Parvis de l'Hôtel de ville
Les Pavillons-sous-Bois



> Actualités COVID-19

Le mercredi 31 mars, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures de restrictions face au développement de la pandémie.

Découvrez les dernières instructions reçues par les services de l'Etat.

> Mesures de restrictions renforcées

Depuis le 3 avril 2021, les mesures de restrictions en vigueur sur 19 départements, dont l'Île-de-France, ont été étendues à tout le territoire métropolitain, pour une durée de quatre semaines.



- Pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux (sur présentation de l'attestation).
- **Le couvre-feu, s'applique à l'ensemble du territoire national entre 19h le soir et 6h du matin** avec une obligation de présenter une attestation dérogatoire au couvre-feu lors des déplacements.
- **Aucun déplacement inter-régionaux n'est autorisé après le lundi 5 avril**, sauf motif impérieux, avec, toujours, la possibilité de retour en France pour les Français de l'étranger, ainsi que trajets des travailleurs transfrontaliers.

Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 19h à 06h, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive.

Commerces et établissements recevant du public (ERP)

Seuls les commerces vendant des biens et des services de première nécessité sont autorisés à ouvrir. La liste officielle est consultable sur le site internet de la ville.



> Éducation

Pour freiner le virus tout en préservant l'éducation, le Président de la République a annoncé le 31 mars 2021 une **adaptation du calendrier scolaire avec une fermeture des crèches, écoles maternelles et primaires** (à l'exception des structures médico-sociales accompagnant des enfants handicapés), collèges, lycées à partir du mardi 6 avril 2021 pendant trois semaines pour les écoles, quatre pour les collèges et lycées. Un **dispositif d'accueil des enfants des personnels prioritaires** a été organisé dès la semaine du 5 avril en lien avec l'Éducation nationale dans les écoles et à la crèche les Petits Voyageurs.

Nouveau calendrier scolaire :

- semaine du 5 avril : semaine de cours à la maison, pour tous les écoliers de la maternelle au lycée ;
- semaine du 12 avril : début des vacances de printemps pour 2 semaines, quelle que soit la zone académique ;
- semaine du 26 avril : rentrée scolaire, avec retour en présentiel pour les maternelles/primaires et cours à distance pour les collèges/lycées ;
- semaine du 3 mai : retour en classe pour les collèges/lycées en respectant avec des jauges de présence adaptées.

> Santé : vaccination



Calendrier

(Source : Ministère des Solidarités et de la Santé)

Depuis le 2 mars 2021, les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent être vaccinées par le vaccin AstraZeneca chez un médecin de ville (spécialiste ou médecin généraliste).

Depuis le 15 mars 2021, la vaccination en pharmacie est possible pour les personnes de plus de 50 ans atteintes de comorbidités. Les patients éligibles au vaccin AstraZeneca n'auront pas besoin d'une prescription médicale et pourront se rendre directement en officine.

Depuis le 27 mars 2021, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent obtenir des rendez-vous en centre de vaccination pour y recevoir le vaccin Moderna ou Pfizer-BioNtech. Celles qui sont éligibles au vaccin AstraZeneca peuvent être vaccinées chez un pharmacien ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail).

À partir du 15 avril 2021, la vaccination sera possible pour les personnes de 60 à 69 ans qui n'ont pas de pathologie particulière ainsi que pour les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire).

À partir du 15 mai 2021, la vaccination sera ouverte aux personnes âgées de 50 à 59 ans.

Le 15 juin 2021, la cible sera élargie aux autres tranches de la population majeure.

Pour rappel, la prise de rendez-vous est possible :

- Via le site internet <https://www.sante.fr/>;
- Chez un pharmacien ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail) pour les publics éligibles au vaccin AstraZeneca;
- Via les plateformes de rendez-vous en ligne : **doctolib.fr** ou **maia.fr**

En cas de difficulté, via le numéro vert national :

(0 800 009 110) permet d'être redirigé vers le standard téléphonique d'un centre ou d'obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

Ouverture d'un **centre de vaccination au Stade de France**.
Prise de rendez-vous :

- Sur la plateforme Doctolib
- Via la plateforme téléphonique **réservée** aux habitants de la Seine-Saint-Denis : Tél. : 01 43 93 78 77 ; 6 jours 7 de 9h à 18h30

Avertissement : cet article a été rédigé le mardi 6 avril 2021, à l'heure où vous lisez ces lignes, de nouvelles mesures peuvent venir compléter ces informations.

> Le Centre Municipal de Santé

> Une offre de soins diversifiée



Le Centre Municipal de Santé des Pavillons-sous-Bois a été créé pour faciliter l'accès aux soins pour tous et favoriser une médecine de proximité dans le respect du libre choix du patient. En tant que centre de santé polyvalent et conventionné, il propose une offre assez diverse de soins. Le CMS regroupe des spécialistes en médecine générale, cardiologie, gynécologie, médecine

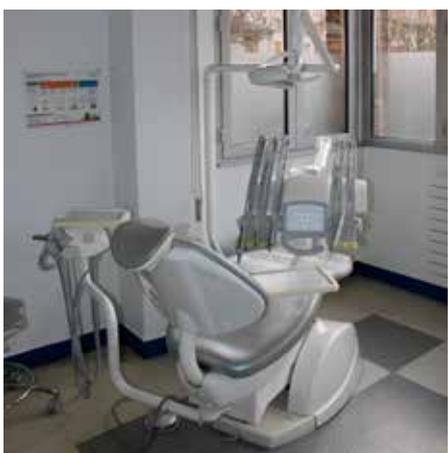
du sport-traumatologie, diabétologie, endocrinologie, nutrition ainsi que des soins paramédicaux et dentaires.

En plus de proposer une médecine de qualité pour chacun, le CMS organise également des actions de sensibilisation, de prévention et d'éducation concernant la santé : vaccination, prévention bucco-dentaire, dépistage...

> La prise en charge de vos soins

Toutes les consultations médicales se font sur rendez-vous. Le CMS applique le tiers-payant pour tous les assurés sociaux. Le patient doit présenter sa carte vitale et ne s'acquitte que de la part non remboursée par la Sécurité Sociale (le ticket modérateur). Certaines mutuelles ont des conventions avec le centre de santé ce qui permet une dispense d'avance des frais.

De nouveaux médecins viennent régulièrement rejoindre l'équipe du CMS.



Centre Municipal de Santé

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 18h
- Jeudi 9h - 12h30 et 13h30-19h
- Samedi 9h - 12h

Prise de rendez-vous au
01 72 59 19 60



Médecine Générale

Dr Aïcha Maghraoui

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi :
matin et après midi
Jeudi : après midi

Dr Corinne Moreau

Mercredi : après midi
Jeudi : matin et après midi
Vendredi : matin

Dr Malika Meziani

Lundi : matin et après midi

Dr Jasmina Tran

Mercredi - Jeudi : matin



Médecine du Sport, Traumatologie

Dr Omar Bekari

Mercredi : matin et après midi



Sage-femme

Caroline Franbourg

Rééducation périnéale et soutien à l'allaitement ; suivi de grossesse ; consultation post natale ; consultation gynécologique de prévention (frottis, contraception)

Mardi - Jeudi : matin



Diabétologie, Endocrinologie, Nutrition

Dr Nabil Assad

Mardi : matin



Cardiologie

Dr Philippe Quennevat

Vendredi : après midi



Gynécologie

Dr Jasmina Tran

Mercredi - Jeudi : après midi



Soins infirmiers

Véronique Roux

Sur prescription médicale : pansements, injections, prise de tension, vaccinations...

Du lundi au vendredi



Chirurgien-dentiste

Dr Adina Caprar

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi :
matin et après midi
Jeudi : après midi

Compte rendu du Conseil municipal

Principales délibérations du Conseil municipal du lundi 15 mars 2021

2021.00015 - RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants, les départements et les régions doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour les communes et EPCI, l'article L. 2311-1-2 du CGCT dispose : « Dans les communes de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants ».

Le Conseil Municipal a adopté le rapport.
35 votants – Adopte à l'Unanimité

2021.00016 - BUDGET VILLE 2021 - RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'article L.2312-1 du CGCT dispose que le Maire doit présenter au Conseil municipal un Rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Conformément au même article du CGCT, le débat d'orientation budgétaire doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif et la présentation du rapport y afférent doit donner lieu à un débat au sein du Conseil municipal. Ce rapport est désormais transmis au représentant de l'État du département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication et d'une mise en ligne sur le site internet de la commune après adoption par le Conseil municipal.

35 votants – Adopte à la Majorité
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)

2021.00017 - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONCERNANT L'INDEMNISATION DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR EVASION 78 DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°19MS043 RELATIF À L'ORGANISATION D'UNE CLASSE TRANSPLANTÉE EN PENSION COMPLÈTE POUR L'ÉCOLE JULIE VICTOIRE DAUBIÉ

APPROUVE les termes du protocole transactionnel concernant l'indemnisation des dépenses engagées par EVASION 78 dans le cadre du marché n°19MS043 relatif à l'organisation d'une classe transplantée pour l'école Julie Victoire Daubié, résilié pour cas de force majeure.

35 votants – Adopte à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

2021.00018 - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONCERNANT L'INDEMNISATION DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR EVASION 78 DANS

LE CADRE DU MARCHÉ N°19MS044 RELATIF À L'ORGANISATION D'UNE CLASSE TRANSPLANTÉE EN PENSION COMPLÈTE POUR L'ÉCOLE MONCEAU

35 votants – Adopte à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

2021.00019 - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONCERNANT L'INDEMNISATION DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR CAP MONDE DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°19MS041 RELATIF À L'ORGANISATION D'UNE CLASSE TRANSPLANTÉE EN PENSION COMPLÈTE POUR L'ÉCOLE JULES VERNE

35 votants – Adopte à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

2021.00020 - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONCERNANT L'INDEMNISATION DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°19MS047 RELATIF À L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR À LA MER PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ EN JUILLET 2020

35 votants – Adopte à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

2021.00021 - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONCERNANT L'INDEMNISATION DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°19MS050 RELATIF À L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR À LA MONTAGNE OU À LA CAMPAGNE EN JUILLET 2020

35 votants – Adopte à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

2021.00022 - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONCERNANT L'INDEMNISATION DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR PEP DECOUVERTES DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°19MS045 RELATIF À L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR À LA MER POUR ADOLESCENTS EN JUILLET 2020

35 votants – Adopte à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

2021.00023 - ALLÉE MICHELINE - MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE DÉLAISSÉS FONCIERS DE L'ANCIENNE ZAC DES 5 SITES.

À la création du lotissement en 1999 de la ZAC des 5 sites (n°1 et 4) par la SA HLM LOGIS TRANSPORT, différents espaces libres ont été créés en front bâtis allée Micheline.

Ces parcelles cadastrées D n°164, 167, 175, 177, 179, 180 et 182 ainsi que la voirie et accès piéton ont fait l'objet d'une cession à la Commune des Pavillons-sous-Bois.

Ces parcelles, situées pour partie au droit des portes d'entrées des maisons de villes, sont des enclaves souvent entretenues par les propriétaires concernés.

Au regard de la situation, il a été envisagé une cession aux riverains qui en feraient la demande. Une procédure de déclassement doit donc être engagée par la collectivité avant de pouvoir céder

tout ou partie de son domaine. Il est demandé au Conseil municipal : d'acter le principe de désaffectation et de déclassement des parcelles cadastrées, de lancer la procédure d'enquête publique pour le déclassement desdites parcelles du domaine public appartenant à la Commune et d'autoriser Madame le Maire à procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique.

35 votants – Adopte à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

2021.00024 - CONVENTION PARTICULIÈRE POUR LA CRÉATION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

La Commune a transféré au Sigeif sa compétence d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur voie publique. Par ce transfert, le Sigeif s'engage à mettre en oeuvre un service complet visant à la création, à l'entretien et à l'exploitation d'IRVE.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de signer une convention afin de définir les modalités techniques, administratives et financières de la mise en oeuvre de la compétence IRVE transférée par la commune au Sigeif.

35 votants – Adopte à la Unanimité

2021.00025 - CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE

Un dossier de candidature concernant une demande de financement pour l'extension de l'école Jean Macé et le réaménagement du square de la bibliothèque a été adressé à la Région Ile-de-France en vue de la conclusion d'un contrat régional. Suite à la commission permanente du 21 janvier 2021, la convention cadre du contrat d'aménagement régional a été transmise à la ville, attribuant une subvention d'un montant total d'1 million d'euros comprenant 888.667,50 euros pour l'extension de l'école Jean Macé et 111.332,50 euros pour le réaménagement du square de la bibliothèque. Il s'avère donc nécessaire de conclure une convention cadre avec la Région Ile-de-France, afin de définir les conditions et modalités de la participation financière de la Région Ile-de-France et de déterminer les engagements et obligations réciproques de chacun.

35 votants – Adopte à la Unanimité

2021.00028 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AU TITRE DES FONDS LOCAUX DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-SAINT-DENIS RELATIVE AU PLAN EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN AUX STRUCTURES PETITE ENFANCE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE

35 votants – Adopte à la Unanimité



L'intégralité des délibérations est consultable sur le site internet de la ville.

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Prochain Conseil municipal :
Lundi 17 mai 2021 à 20h

> Commémoration

La commémoration de la Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le vendredi 19 mars à 10h, au cimetière ancien en présence d'Yvon Anatchkov, 1^{er} Maire adjoint délégué à la Sécurité publique et à la Sécurité des bâtiments, Françoise Raynaud, Maire adjointe déléguée aux Affaires culturelles et au Seniors, Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante, Anne-Marie Lepage, Conseillère municipale et représentante du Souvenir Français et Bernard Deny, Conseiller municipal. Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, la cérémonie patriotique s'est tenue sans public et en comité restreint.



> Solidarité : distribution de repas



Une distribution de repas a été organisée sur le parvis de l'Hôtel de ville, le vendredi 19 mars, grâce au soutien d'Alain Ramadier, Député de la Seine-Saint-Denis, et de deux entreprises aulnaysiennes qui ont souhaité venir en aide aux personnes en difficulté en offrant des denrées alimentaires au restaurant *Refresh* qui a ainsi pu élaborer 200 paniers repas. Katia Coppi, Maire-Conseillère départementale, entourée par Françoise Raynaud, Maire adjointe déléguée aux Affaires sociales

et aux Seniors, Marc Sujol, Maire adjoint délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerces de proximité, Boumédienne Hammou, Many Cisse, Mohamed Aassout et Fred (les jeunes entrepreneurs à l'origine du projet) ont ainsi pu distribuer ces repas aux familles Pavillonnaises les plus modestes.

Un beau moment de solidarité aux Pavillons-sous-Bois en cette période bien morose et bien singulière.



> Nécrologies

La Croix Rouge en deuil

C'est avec une profonde tristesse que les membres de l'association locale de la Croix Rouge nous ont informés de la disparition récente de trois bénévoles.

Cécile Deck, plus connue par son surnom « Pic'sou », est décédée à l'âge de 99 ans en mai 2020. Elle s'est investie pendant plus de 35 années au sein de l'association où elle occupait la fonction de trésorière avec une grande exemplarité. Son verbe haut, son rire, ont marqué les personnes de son entourage mais chacun garde en mémoire son dévouement et sa générosité exceptionnelle.



Cécile Deck



À gauche sur la photo, Liliane et Serge Zinelli.

Liliane et Serge Zinelli étaient tous deux très investis dans l'association, et beaucoup de Pavillonnais les ont connus aux cours des manifestations locales. Depuis 1973, ils ont œuvré sans relâche pour l'association et ont participé à de nombreuses actions autour du secourisme, mais aussi aux quêtes ou encore aux ventes annuelles.

Depuis quelques années, ils s'étaient retirés en Vendée où ils sont décédés, il y a quelques mois, des suites d'un accident de la route.

Ces trois bénévoles, hors du commun, ont consacré beaucoup de leur temps au service des autres et laisseront le souvenir de personnes dont l'engagement était exemplaire.

Décès de Sylvie Desoubries

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Sylvie Desoubries, née Deneau, le 9 février 2021, à l'âge de 71 ans, à Conebarrieu dans le département de la Haute Garonne. Beaucoup de Pavillonnais, ont eu l'occasion de la côtoyer au cours de sa carrière de professeur d'allemand



au collège de la Basoche puis au collège Anatole France où elle a exercé en tant que professeur d'allemand.

Sylvie Desoubrie a suivi sa scolarité à Chataudun dans l'Eure et Loir et a obtenu son baccalauréat en 1966, série philosophie. Elle a ensuite étudié à Tours, puis à la Sorbonne avant d'exercer le métier de professeur d'allemand.

Elle a débuté sa carrière à Tour, en 1979, puis elle a rejoint le collège Victor Hugo d'Aulnay-sous-Bois, puis le collège de la Basoche des Pavillons-sous-Bois avant d'intégrer, en 1982, le collège Anatole France où elle restera jusqu'à l'âge de sa retraite, en 2013.

Pendant plus de 30 ans, elle a eu la chance de tisser des liens forts avec ses collègues et de nombreux anciens élèves évoquent avec beaucoup d'affection son souvenir.

À la retraite, Sylvie Desoubries s'est engagée auprès de l'association pavillonnaise Coup de Pouce, l'épicerie sociale où elle s'est pleinement investie dans son rôle de bénévole.

En janvier 2020, elle a pris la décision de se rapprocher de sa famille et a déménagé à Grenade en Haute Garonne.

Nous présentons à sa famille, ses amis, nos plus sincères condoléances.

Si vous souhaitez contacter sa fille pour transmettre un message : marion_espar@msm.com

Le Photo Club Pavillonnais... déclenche toujours.

Malgré les confinements et les couvre-feux, le Photo Club Pavillonnais (PCP) fonctionne toujours. Pour l'instant, les réunions hebdomadaires du vendredi se déroulent par visioconférences, mais l'intérêt et l'échange entre membres ne faiblit pas : séances d'analyse d'images (des membres), défis et thèmes photographiques, découvertes d'autres photographes ou concours auxquels les membres du PCP participent. Malgré les conditions si particulières, plusieurs nouveaux membres ont rejoint le club. Pour garder un contact un peu plus étroit et « humain », le PCP organise régulièrement des sorties photo, principalement « Nature » et des ateliers, en petits groupes de 3 à 5 photographes, dans le respect des consignes sanitaires.

L'activité du PCP est également orientée vers les concours régionaux et nationaux de la Fédération Photographique de France (FPF). Maintenues, mais hélas non publiques, ces manifestations ont apporté quelques satisfactions : avec une 1^{ère} place pour une photo *Image Projetée Nature* de Philippe Cruaud, une 2^{ème} place pour une photo *Papier Nature* de Maëlys Vandeweghe (16 ans) et une 7^{ème} pour Clémence Vandeweghe (11 ans), deux 9^{èmes} places pour des photos *Papier Couleur* de Dominique Dumas et enfin une 10^{ème} place pour une photo *Papier Monochrome* de Daniel Cohen. Le PCP remporte d'ailleurs le Concours Régional Image Projetée Nature avec « montée » au niveau National 2 pour cinq membres. Qualifié en National 1 Papier Nature et Monochrome (en juin-juillet), les résultats du club sont attendus avec impatience.

L'actualité prochaine du PCP reste son exposition Grand Format, fin mai, dans la galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des

Arts. Le sport devrait y être à l'honneur, bien que les occasions sportives soient toujours rares et peu accessible. Mais le PCP a d'autres ressources.

L'organisation des 20^{èmes} Semaines de la Photo (en novembre à l'Espace des Arts) est de nouveau d'actualité en conservant, toutefois, le thème de l'année 2020 : « **Biodiversité, nos futurs** », parrainées par le médecin-explorateur **Jean-Louis Étienne**, et toujours des invités d'honneurs prestigieux, des expositions photos, des concours photo, des conférences et des rencontres.

Rendez-vous sur le site internet du PCP pour suivre l'activité du club qui continue malgré la crise sanitaire à entretenir la passion de la photographie entre ses adhérents (www.photo-club-pavillonnais.fr/).

En attendant, si vous faites de la photo et souhaitez apprendre, partager des expériences, exposer des photos, le Photo Club Pavillonnais est prêt à vous accueillir. Il suffit, avant de pouvoir re-pousser la porte un vendredi soir (programme mensuel sur le site du PCP), de contacter par courriel le PCP pour connaître les possibilités de rencontre pendant la crise sanitaire.



PHOTO CLUB PAVILLONNAIS

171, avenue Jean Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Réunion le vendredi soir à partir de 20h30
www.photo-club-pavillonnais.fr
photo.club.pavillonnais@gmail.com
ou contact@photo-club-pavillonnais.fr



➤ LES PHOTOS DE CONCOURS RÉGIONAUX LES MIEUX CLASSÉES



Philippe Cruaud



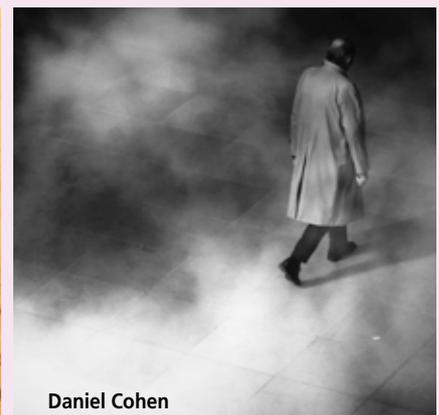
Maëlys Vandeweghe



Dominique Dumas



Dominique Dumas



Daniel Cohen

Espace des Arts

COVID-19 : fonctionnement de l'Espace des Arts

L'équipe de l'Espace des Arts est pleinement mobilisée pour s'adapter aux mesures sanitaires et répondre au mieux aux demandes.

Afin de faciliter les échanges, nous vous remercions de bien vouloir privilégier l'envoi de vos demandes par courriel : espacedesarts@wanadoo.fr et d'éviter les appels téléphoniques pendant toute la durée de la fermeture de l'Espace des Arts.

Les informations sont régulièrement mises à jour sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr et sur les réseaux sociaux.

Les spectacles : annulations, reports et remboursements

Spectacles annulés entre les mois de septembre 2020 à mars 2021 : tous les remboursements ont été effectués par chèque et envoyés par courrier.

Si vous n'avez pas encore reçu votre remboursement et que vous n'avez pas demandé le report de vos places, merci d'envoyer un courriel : espacedesarts@wanadoo.fr, avant le 30 avril 2021, en indiquant vos coordonnées.

Calendrier des spectacles reportés :

- **Tony Carreira** : dimanche 10 octobre 2021 à 17h
- **Julie Zenatti** : samedi 06 novembre 2021 à 20h30
- **Irish Celtic** : samedi 20 novembre 2021 à 15h30 et 20h30
- **Michèle Bernier** : samedi 15 janvier 2022 à 15h30 et 20h30
- **Les Virtuoses** : dimanche 06 février 2022 à 17h
- **Le son d'Alex** : vendredi 11 mars 2022 à 20h30
- **Ibrahim Maalouf** : samedi 19 mars 2022 à 20h30
- **Alban Ivanov** : vendredi 08 avril 2022 à 20h30
- **Anniversaire de BEETHOVEN** : date à venir
- **Cabaret Bel Canto** : date à venir
- **Le Goût des Ogres** : date à venir
- **Pavillons Jazz Festival** : dates à venir

SPECTACLES SAISON 2020-2021

Billetterie en ligne, plus d'infos : www.espace-des-arts.fr

La situation actuelle laisse peu d'espoir pour une ouverture prochaine de l'Espace des Arts. La programmation du mois d'avril a donc subi de nouvelles modifications.

> HUMOUR

MICHELE BERNIER - VIVE DEMAIN !



Après le succès des spectacles *Le Démon de midi*, *Et pas une ride !*, *Je préfère qu'on reste amis* et *Folle Amanda* Michèle Bernier revient sur la scène de l'Espace des Arts avec un nouveau spectacle encore plus visuel et musical.

Pour son 3^{ème} one-woman-show *Vive demain !*, l'humoriste préfère rire des « *c'était mieux avant* » ou « *au moins quand j'étais jeune* » qu'on entend partout et qui ne servent à rien. Parce que de toute façon la seule chose qui importe, c'est le futur. C'est lui que nous allons vivre. C'est lui qui va nous surprendre. Donc « *Vive demain !* ».

Extrait spectacle : « *Le premier qui me dit que c'était mieux avant, je lui fais laver son linge à la brosse à chiendent sur la planche à laver, à genoux dans le baquet, les mains dans l'eau glacée du lavoir, par moins dix degrés dehors, et sans gants Mappa, ça n'existait pas !* »

Vendredi 16 avril 2021 à 20h30

REPORTÉ au samedi 15 janvier 2022 à 20h30.

Placement assis numéroté

- > 34€ (carte fidélité)
- > 39€ (tout public),

Si cette nouvelle date vous convient, aucune démarche n'est nécessaire mais vous devez impérativement conserver vos billets, aucun billet ne sera réédité. Si cette date ne vous convient pas, veuillez consulter les modalités de remboursement.

➤ MUSIQUE

16^{ème} édition Pavillons Jazz Festival

À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous confirmer le maintien des spectacles du Pavillons Jazz Festival du jeudi 27 mai 2021, du vendredi 28 mai 2021 et du samedi 29 mai 2021. En cas d'annulation, il sera probablement reporté à la fin du mois de septembre 2021.

MODALITES DE REMBOURSEMENT

Les remboursements s'effectueront prochainement par chèque envoyé par voie postale. Veuillez envoyer un courriel : espacedesarts@wanadoo.fr en indiquant :

- le nom du spectacle
- votre adresse postale
- le nom qui figure sur la réservation
- le montant total payé.

➤ EXPOSITIONS

sous réserve de nouvelles réglementations COVID – 19

➤ Photographie

**Grand Format 2021 : le sport,
par le Photo Club Pavillonnais**

Du 29 mai au 13 juin 2021

2021, année olympique... Une envie de se dépasser, de se surpasser ou plus modestement de se dépenser. Action et mouvement, concentration et adulation, sportifs et supporters, confirmés ou du dimanche, confidentiel ou planétaire...



➤ CONCERT

IBRAHIM MAALOUF

Le concert d'Ibrahim Maalouf en duo avec François Delporte du samedi 10 avril 2021 à 20h30 est **REPORTÉ au samedi 19 mars 2022 à 20h30.**

Si cette nouvelle date vous convient, aucune démarche n'est nécessaire mais vous devez impérativement conserver vos billets, aucun billet ne sera réédité.

Si cette date ne vous convient pas, veuillez consulter les modalités de remboursement.



CINÉMA

➤ UN CINÉMA DE QUALITE POUR TOUS !

Un grand écran, des petits prix et des fauteuils neufs ! Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films commerciaux les plus attendus ! Une fois par mois l'équipe de l'Espace des Arts propose une animation. Vous êtes nombreux à venir aux animations pour les petits (ciné goûters, ciné récré ...), découvrez également les ciné-événements pour les grands !

➤ CARTE DE CINÉMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

➤ TARIFS CINÉMA

Tout public : 6.80 €
Carte adhérent/fidélité : 5 €
Sénior, Jeune (-18 ans), Étudiant : 5 €
Enfants (-12 ans) : 4.10 €

➤ Le mercredi : la place tout public est à 5 €

⚠ INFOS COVID-19

À l'heure où nous publions ces lignes, le cinéma est actuellement fermé au public. Nous espérons pouvoir ouvrir en avril 2021.

À noter : les séances de cinéma peuvent subir des modifications en fonction des mesures sanitaires prises en vigueur (port du masque, distanciation sociale, couvre-feu...). Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet.

RETRANSMISSION - Sous réserve de nouvelles mesures sanitaires COVID – 19

➤ LE PARC

**Ballet sur une musique de
Wolfgang Amadeus Mozart en
direct de l'Opéra Garnier**

Judi 15 avril 2021 à 19h15

- Durée : 1h40 sans entracte
- Direction musicale : Yannis Pouspourikas
- Chorégraphie : Angelin Preljocaj

➤ NOTRE-DAME
DE PARIS

Ballet d'après Victor Hugo

Mardi 27 avril 2021 à 19h15

**Ballet en direct de l'Opéra de
Bastille**

- Durée : 1h50 avec 1 entracte de 20 min
- Direction musicale : Jean-François Verdier
- Chorégraphie : Roland Petit

➤ LA DAME DE PIQUE

Opéra de Piotr Ilitch Tchaïkovski

Mardi 1er juillet 2021 à 19h15

**OPERA enregistré en juin 2021 à
l'opéra Garnier**

- Durée : 3h25 dont 1 entracte de 20 min
- Direction musicale : Daniel Barenboim
- Mise en scène : Dmitri Tcherniakov

Conservatoire Hector Berlioz

➤ Découverte des arts pour les élèves Pavillonnais - ARVEJ

Comme chaque année, les élèves des écoles primaires de la ville sont sensibilisés aux arts. Cette année, Guillaume Bleton et Matthias Bouyssou, tous deux professeurs de guitare au conservatoire, vont présenter un projet autour du rock et plus précisément, le rock progressif par le biais de créations. Ce seront avant tout des créations aux couleurs du jazz avec l'énergie du rock.

20 classes, du CP au CM2 des écoles primaires de la ville des Pavillons-sous-Bois, assisteront à ces présentations. Dès le mois de janvier, chaque classe a reçu un support audio afin d'être sensibilisé au projet. Courant mars-avril, les enseignants proposeront un duo de guitares riches en couleurs et en improvisations.



Habituellement, ce projet se clôture par une représentation à l'Espace des Arts, dans la salle Philippe Noiret. Cette année, en raison du contexte sanitaire, le concert ne pourra pas hélas se dérouler.

➤ La Pédagogie au conservatoire face à la crise sanitaire



À la fin des vacances de la Toussaint, pour faire face au développement de l'épidémie de la COVID-19, le gouvernement a instauré un confinement.

Dès le 2 novembre, le conservatoire a choisi de mettre en place des outils pour créer un lien pédagogique à distance. Certains enseignants ont été en mesure de proposer leur cours en visio tandis que d'autres ont instauré des échanges par mails, pour s'adapter aux contraintes techniques qu'ils rencontraient. L'enseignement de la danse et du théâtre ont fait face à de nombreuses difficultés car la pratique de ces deux disciplines exige d'avoir de l'espace.

Les professeurs de danse se sont filmés et ont envoyé des vidéos aux élèves : certains ont dispensé leur cours par zoom et d'autres ont proposé des analyses à partir des images. Le professeur de théâtre a, quant à lui, initié une nouvelle démarche pédagogique par téléphone.



À la fin des vacances de Noël, les conditions sanitaires se sont améliorées et ont autorisé une réouverture. Seuls les cours de chant et les cours adultes n'ont pas obtenu, par décret gouvernemental, l'autorisation pour une réouverture.

À la suite de la mise en place du couvre-feu à 18h, les cours de danse n'ont pas été autorisés et l'ensemble des emplois du temps et de la pédagogie ont dû être repensés.

Une ouverture du conservatoire a été proposée le samedi matin afin que certains enseignements puissent se dérouler.

Le conservatoire a reçu l'autorisation de reprendre ses activités aux horaires habituels (excepté pour la danse, le chant et les élèves adultes) le mardi 9 mars 2021.

Depuis le début de la pandémie, les enseignants ont redoublé d'inventivité pour que leurs élèves maintiennent un lien avec le conservatoire.



➤ L'estrade



Régulièrement, des auditions de classe et des estrades sont organisées dans l'auditorium du conservatoire afin que les élèves se mettent en situation de restitution de leur travail.

Dans ce contexte singulier, l'équipe pédagogique a souhaité organiser une « estrade confinée » filmée, c'est à dire une « audition d'élèves sans public » enregistrée en vidéo. Le mercredi 10 février à 16h, 22 élèves ont pris place dans l'auditorium pour présenter, devant leurs enseignants et le directeur, les dernières œuvres sur lesquelles ils avaient travaillé.

Une copie de l'audition a ensuite été proposée aux parents. Sophie Ramambason, professeur de violon, a elle aussi proposé une audition de classe interdite au public.

Cette démarche est importante et nécessaire pour les élèves comme pour les enseignants. Cela a permis de resserrer les liens dans cette époque où la distanciation sociale est devenue le maître mot.

Malgré la situation sanitaire complexe, le conservatoire Hector Berlioz poursuit son but pédagogique. Il a pour mission principale la transmission des compétences et des connaissances liées aux pratiques artistiques.

➤ Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Dès le 1^{er} juin, vous pouvez vous préinscrire par internet sur le site de la ville des Pavillons-sous-Bois :

<http://www.les-pavillons-sous-bois.fr>

Rubrique :

Culture, associations & sports

Inscription ou réinscription

La musique

La formation musicale

Eveil : dès la moyenne section maternelle
Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Les pratiques individuelles

Eveil : dès l'entrée en CP

- **Claviers** : piano
- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 6 ans)
- **Musiques amplifiées** : guitare électrique* (dès 6 ans), guitare basse, guitare jazz
- **Percussions** : batterie, percussion



- **Vents** : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, sax horn
 - **Musique ancienne** : flûte à bec, hautbois baroque,
 - **Voix** : chant lyrique, Chant Musiques amplifiées
 - **MAO** (Musique Assistée par Ordinateur)
- * *il n'est pas nécessaire d'avoir fait de la guitare classique au préalable*

Les pratiques collectives

- Chorales, Maîtrise, Chœur adulte, Ars lyrica
- Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles
- FM et créativité
- Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfants et adultes)
- Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre, Big Band

La danse

La danse classique et la danse contemporaine

Eveil : dès la moyenne section maternelle
Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP



L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9 – 12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13 – 18 ans

Les Adultes

Les pratiques collectives

- Ars lyrica
- Chœur adulte
- Big Band
- Danse

Les pratiques individuelles et collectives musicales

- Formation musicale
- Instrument



CONSERVATOIRE MUNICIPAL HECTOR BERLIOZ

77-79, allée Danielle Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60

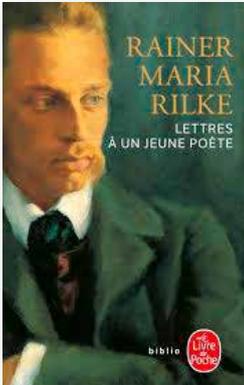
Courriel : conservatoire@lespavillonsousbois.fr

Le Cercle des Lecteurs

➤ Lettres à un jeune poète

Rainer Maria Rilke

Edition du Livre de Poche



Dans ce court ouvrage, on peut découvrir les dix lettres que le grand poète autrichien Rilke, qui fut le secrétaire de Rodin, a envoyées à un jeune homme qui lui demandait si sa vocation était vraiment de devenir poète. Dès la première lettre, Rilke lui répond que, lui seul, peut le savoir, qu'il doit chercher cette réponse au fond de son cœur. Si le matin, en se réveillant, sa première pensée est de se dire, je veux devenir poète, alors il le deviendra.

Ces lettres, écrites dans les années 1900, restent très actuelles. Elles peuvent nourrir la réflexion des professeurs et des éducateurs, ainsi, même à notre époque. Les jeunes gens qui cherchent leur voie y

trouveront peut-être des réponses. On pourrait en résumer ainsi la philosophie : deviens toi-même, deviens ce que tu veux être vraiment. Ce n'est pas forcément le chemin le plus facile, mais Rilke recommande aussi à ce jeune homme de rechercher la difficulté.

La langue de Rilke est exigeante mais une fois qu'on est entré dans ce style, on en goûte la beauté et on passe un merveilleux moment à apprécier la forme et le fond de ces lettres.

Brigitte Slonski

➤ La chambre des merveilles

Julien Sandrel

Editions Calmann - Lévy



Quoi de plus réconfortant pour ce début d'année plein d'espoirs, que la lecture agréable et optimiste d'un roman tel que celui de Julien Sandrel *La chambre des merveilles*. Je vous invite donc à lire ou à relire vite ce roman qui est déjà sur la voie d'être adapté au grand écran. C'est l'histoire d'une mère, Thelma et de son fils Louis, dont l'existence est rythmée comme du papier à musique. Cependant, il aura suffi d'une minute d'inattention pour que le drame arrive. Un samedi, une journée d'hiver à Paris, Thelma demande à son fils de l'accompagner pour faire une course. Louis, comme les adolescents de son âge (12 ans et demi), s'exécute mollement. Il prend son skate et se lance sur le trottoir. Il roule trop vite au goût de sa mère. Occupée au téléphone, elle n'a pu lui faire la remarque. Louis perd le contrôle de sa planche et se retrouve sur le bitume, écrasé par un camion. Ambulance, urgences pédiatriques...et une mère en détresse. Passés les moments d'incertitude, elle devient guerrière pour sortir son fils du coma. C'est un petit cahier broché. Sur la page de garde est écrite la mention « *Mon carnet des merveilles* », qui va lui redonner de l'espoir. Dans ce carnet, Louis avait noté toutes les expériences qu'il voudrait vivre avant de mourir. Thelma va réaliser cette liste de rêves pour donner à son fils l'envie de revivre...

C'est un roman d'anticipation qui nous invite à observer, écouter et, communiquer avec nos proches, afin de réaliser, et si possible de partager leurs rêves, avant la survenance d'un drame.

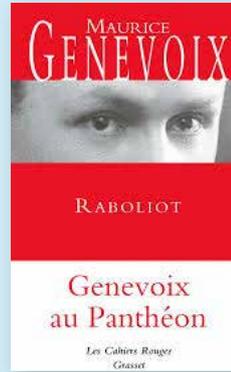
C'est un livre à recommander à tous, petits et grands. Un roman poignant qui ne laisse pas indifférent. Enfin, un roman qui se lit plus facilement.

Abel Souhair

➤ Raboliot

Maurice Genevoix

Edition Grasset - Les Cahiers Rouges



Dans une atmosphère émouvante et très solennelle, Maurice Genevoix est entré au Panthéon le 11 novembre, date de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale. L'écrivain, jeune sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, a participé à des combats très meurtriers et côtoyé la mort. Le roman *Ceux de 14*

décrit ces atrocités, ces situations infernales. Dans les tranchées naît la vocation d'écrivain de Maurice Genevoix. Il deviendra Secrétaire perpétuel de l'Académie française et son œuvre complète réunit 21 volumes écrits dans « *la langue la plus pure, la plus française* ».

Maurice Genevoix est un écrivain régionaliste. Sa terre d'inspiration est la Sologne, le Val de Loire, où il a passé une enfance paisible, « capiteux et éternel printemps », et où il vivra avec discrétion une retraite heureuse. Il connaît les vieilles légendes solognotes, les expressions langagières, les intonations du patois que l'on entend dans les villages. Cet amour du terroir, avec ses forêts, ses landes de bruyère et d'ajoncs, la présence tutélaire de la Loire, ses étangs que Victor Hugo appelait « les miroirs du ciel », fait de Maurice Genevoix un chantre de la nature. L'écrivain a un regard de poète, « d'écologiste sensualiste ». Doté d'une mémoire prodigieuse et de dons d'observation, il décrit dans ses œuvres le lien incessant entre l'homme, la nature et le monde animal.

Raboliot est un bandit magnifique, un curieux personnage. C'est un soldat démobilisé comme Maurice Genevoix. Revenu dans sa forêt de Sologne, il retrouve sa famille et devient un braconnier hardi, sûr de lui, recéleur de gibier. Suivi par sa petite chienne, Aïcha, il pratique la chasse nocturne. Harcelé par les gardes forestiers, il a un ennemi qu'il nargue, le gendarme Bourrel. De ce duel naît l'intrigue complexe et parfois douloureuse du roman. En 1925, le roman reçoit le prix Goncourt, puis il est édité avec de remarquables illustrations en couleurs. En 1945, l'adaptation cinématographique remporte un grand succès.

A l'entrée d'un village au cœur de la Sologne, on trouvera ce panneau : « *pays de Raboliot, immortalisé par Maurice Genevoix.* »

Geneviève Neubig

Bibliothèque municipale

> Le Prix littéraire des classes de CE2 de la ville



Ce prix est initié par l'inspection académique (circonscription de Livry-Gargan/Les Pavillons-sous-Bois) et réalisé en partenariat avec la Direction

Éducation, Jeunesse et Sports de la ville des Pavillons-sous-Bois.

La bibliothèque a sélectionné 20 titres à destination des classes et les a répartis en cinq catégories qui célèbrent la diversité de la littérature jeunesse contemporaine : des albums, des bandes dessinées et mangas, des romans, des documentaires, des « drôles de livres ». Cette année, 10 classes de CE2 de la ville y participent. Durant l'année, avec leurs enseignants, les élèves lisent les différents titres de la sélection et apprennent à exprimer leurs opinions. Ils désignent ensuite leur titre préféré dans chaque catégorie.

Rendez-vous au mois de juin pour découvrir les cinq livres choisis.

Retrouvez et empruntez la sélection à la bibliothèque. Vous avez lu toute la sélection ? Elle vous a plu ? Elle a été conçue comme une porte d'entrée : retrouvez à la bibliothèque les suites des séries et d'autres titres similaires.

AGENDA DES ANIMATIONS

⚠ Le calendrier des manifestations peut évoluer en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

POUR LES ENFANTS

> « Dans les petits papiers de ... la bibliothèque »

Mercredi 21 avril 2021, 15h



Mercredi 28 avril 2021, 15h

Venez partager un moment créatif lors d'un atelier autour du

papier et repartez avec vos réalisations !
À partir de 8 ans.

> Les racomptines



Samedi 5 juin 2021, 10h

Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons. Dès la naissance.

POUR ADOS/ADULTES :

> Conférence d'histoire de l'art

Conférences 2021

HISTOIRE DE L'ART



par Sylvie Testamarck

Samedi 12 juin 2021, 15h

Séraphine de Senlis (1864/1942) et autres artistes médiumniques : présentation d'œuvres ayant leur origine dans les doctrines et pratiques spiritistes ou dans les expériences visionnaires (visions, voix, main automatique..).

Le nombre de places est limité : pensez à réserver auprès des bibliothécaires.



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE !

L'année de Grâce Casterman - 2020

Kim Ligget

Résumé : celles qui survivront ne seront plus jamais les mêmes : « *Personne ne parle de l'année de grâce, c'est interdit. Nous aurions soi-disant le pouvoir d'attirer les hommes et de rendre les épouses folles de jalousie. [...]. C'est pourquoi nous sommes bannies l'année de nos seize ans : notre magie doit se dissiper dans la nature afin que nous puissions réintégrer la communauté. Pourtant, je ne me sens pas magique. Ni puissante.* » Un an d'exil en forêt. Un an d'épreuves. On ne revient pas indemne de l'année de grâce. Si on en revient.

Avis : une lecture fluide, un roman féministe très bien écrit : cette dystopie est presque impossible à lâcher tant l'histoire est captivante. Ce livre fait réfléchir tout en étant agréable à lire. – Béryl, stagiaire de 3^{ème} à la bibliothèque.



Sacrées sorcières Gallimard Bd - 2020

Roald Dahl, Pénélope Bagieu

Résumé et avis : les sorcières n'ont qu'un but : éliminer les enfants qu'elles détestent, grâce à leur apparence tout à fait ordinaire. Un jeune garçon qui vit avec sa grand-mère, chasseuse de sorcières, apprend à les reconnaître à ses dépens, tout en déjouant un complot mené par la Grandissime sorcière. Une adaptation très réussie du texte de Roald Dahl ! Suspens et humour sont au rendez-vous !

Ce titre fait partie de la sélection 2021 pour le Prix littéraire des CE2.

À partir de 8 ans



Infomania : l'encyclopédie des faits curieux et des records fous.

De la Martinière

Jeunesse, 2017

Jon Richards, Ed Simkins

Résumé : saviez-vous qu'on a déjà compté 232 dents à un petit garçon ? Que la crevette pistolet produit le son le plus puissant du règne animal ? Que la lave qui s'échappe d'un volcan est suffisamment chaude pour faire fondre l'or ? Que Vénus tourne dans le sens opposé aux autres planètes du système solaire ?

À partir de 7 ans



Bibliothèque municipale :
8, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois

➤ **Bénévolat** : le Secours Catholique, toujours à l'écoute !



équipe, le Secours Catholique accompagne des personnes en précarité à travers des activités de convivialité, d'accès aux droits, et d'aide d'urgence, quand cela s'avère nécessaire. Redonner confiance, créer des liens, faire preuve de fraternité, tel est son projet vers un monde plus juste.

Un temps d'échange est proposé **le mardi 4 mai à partir de 16h30** dans les locaux du 89, avenue Aristide Briand. Sans engagement, les représentants de l'association seront heureux d'entendre vos envies et de répondre à vos questions. Vous pouvez laisser aussi vos coordonnées au **01 45 28 17 82** pour être contacté par le service Bénévolat.

Se sentir utile, aider les autres, vivre des temps d'écoute et de



Présente depuis de nombreuses années sur la ville, l'association du Secours Catholique a déménagé depuis plus d'un an et partage désormais ses locaux avec l'épicerie solidaire Coup de pouce, situés 89, avenue Aristide Briand, dans les anciens bâtiments de la crèche Georges Pompidou. À la suite du départ de l'ancien responsable, vers la grande banlieue parisienne, l'équipe a repris une partie de ses activités avec l'apprentissage du français. Frappé de plein fouet par le confinement de mars 2019, tous les projets ont, hélas, été suspendus.

Pour préparer la rentrée de septembre, l'association lance dès ce mois d'avril un appel à bénévolat.

Le Secours Catholique recherche des bénévoles prêts à donner de leur temps tous les 15 jours ou chaque semaine. Venez avec vos talents, vos compétences, mais aussi vos appréhensions et vos questions. Les bénévoles sont issus de tous les horizons culturels et religieux, à l'image de son accueil, sans discrimination. En



Secours Catholique
Pierre-Michel Landry
Courriel :

pierremichel.landry@secours-catholique.org



➤ **Association Femmes fortes**

L'association Femmes fortes a organisé, dans le cadre de ses actions, une collecte de protections hygiéniques du 10 janvier au 13 février 2021.



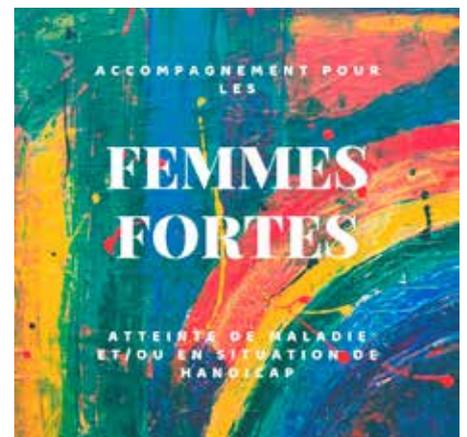
À cette occasion, les Pavillonnais(es) et les habitant(e)s des communes limitrophes ont encore une fois fait preuve d'une grande générosité. L'association a collecté 711 paquets de serviettes hygiéniques, 50 paquets de tampons, sans compter les protections hygiéniques individuelles.

Un grand merci encore une fois pour votre engagement !

La précarité menstruelle touche 1,6 million de femmes en France. Dès la rentrée, des étudiantes pourront bénéficier de protections hygiéniques gratuites. Cependant, la question des règles ne concerne pas seulement les étudiantes, mais **LA Femme** avec l'apparition de la puberté dès 11 ans jusqu'à l'arrivée de la ménopause aux alentours de 51 ans.

Cette précarité menstruelle peut avoir des conséquences sur la santé allant d'une irritation à une infection grave.

Avec cette collecte, l'association Femmes Fortes souhaite sensibiliser le jeune public à l'importance de changer régulièrement de protection hygiénique et permettre aux



femmes ayant un budget limité, d'être soulagées de cette charge financière pour un ou plusieurs cycles.

Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter l'association.



Contact :
Courriel :
femmefrte@gmail.com

Site : <https://www.facebook.com/assofemmesfrte/>



➤ Jumelage ECIJA/Les Pavillons-sous-Bois : 25^{ème} anniversaire

En 1994, le professeur d'espagnol du collège Robillard souhaitait créer un lien entre des élèves espagnols et français. Rafaela Groussin, originaire de Ecija et parent élève, a suggéré l'idée de mettre en place un jumelage entre sa ville natale et notre commune.

Grâce à son aide, les contacts se sont vite établis entre les deux villes des Pavillons-sous-Bois et de Ecija pour aboutir à la signature du serment de jumelage à Ecija, le 14 avril 1996, entre Philippe Dallier et Julian Alvarez Ortega respectivement maires des deux villes. Le second serment a été signé, aux Pavillons-sous-Bois, au mois d'octobre de la même année.

Depuis 25 ans, les échanges n'ont quasiment jamais cessé, entre adolescents, puis, entre adultes. Tous les ans, un voyage est organisé, une année à Ecija et l'année suivante aux Pavillons-



viles jumelées, exposition de vieilles cartes postales de Ecija, présentation de la Semaine Sainte dans la salle Mozart, exposition de peintres ecijanos et concert de flamenco à l'Espace des Arts.

➤ À Ecija : voyage du Conservatoire, expositions du Photoclub, ou encore de peintres de l'association. De son côté, l'association de jumelage espagnole organise une semaine du cinéma français et de la « gastronomie française » (la tapa francesa).

En 2020, la pandémie de la COVID-19 a empêché l'accueil de nos amis andalous. Nous espérons de tout cœur que 2021 soit plus favorable et autorise une rencontre entre les deux villes.



sous-Bois. Au fil du temps, de véritables relations d'amitié se sont nouées et perdurent. Après toutes ces années, de nombreuses activités ont pu se dérouler :

➤ Aux Pavillons-sous-Bois : participation de jeunes ecijanos au carnaval, stand de Ecija pour une fête entre toutes les



Comité de jumelage Ecija
Courriel : ecijano@hotmail.fr

➤ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture



L'APJC SUR LA TOILE

Retrouvez l'actualité de l'APJC, dès à présent, sur le site internet « apjc.org » mais également sur le profil  "Asso Apjc".
L'équipe vous propose des posts variés et ensoleillés sur les activités et les animations pour vous évader :

CARNET DE VOYAGES



AUTOUR DE CHEZ NOUS !

Nous vous proposons deux super cartes interactives !

Elles vous permettront de découvrir ou de partager des adresses sympathiques de lieux culturels, boutiques, restaurants, parcs et tout autre destination que vous affectionnez...

La première carte a pour but de partager des souvenirs de vacances et de voyages. Elle permet également de visiter des lieux exceptionnels depuis votre canapé et bien plus encore ...

 <https://padlet.com/Chouchou1005/ogelavlw8v2qf69s>

La seconde carte propose des destinations de sortie sympathiques en Île-de-France. Là encore, n'hésitez pas à partager vos sites préférés...

 <https://padlet.com/Chouchou1005/6m4zrsv4y53pdpa>

Plus de personnes participeront, plus grand sera le nombre d'idées de sorties que vous aurez à votre disposition, dès que la situation le permettra ! Voyagez et amusez-vous bien !

UN PETIT COUP DE «POUSSE»

Un espace interactif pour d'échanger autour de la nature. Venez partager avec nous vos astuces écolo, vos conseils de jardinage et bien plus encore suivant vos inspirations...

 <https://padlet.com/Chouchou1005/a686awcoiykyeyhw>

ACTION SOCIALE - FAMILLE ET PARENTALITÉ

Cet espace collaboratif vous permet de vous informer sur les projets en lien avec l'action sociale, la famille et la parentalité, mais c'est avant tout un lieu d'échange et de partage.

N'hésitez pas à l'enrichir en publiant vos suggestions, vidéos, émissions de radios et livres préférés !

Partagez vos envies de monter un projet entre parents, vos idées de sorties en famille pour cet été !

 <https://padlet.com/laurencebeaul/dwleslloznnn5ki1>

N'hésitez pas à créer votre profil sur le site Padlet pour faciliter vos publications et les échanges <https://fr.padlet.com>

ESPACE JEUNES



L'Espace Jeunes (11-14 ans) de l'APJC se développe sur Instagram !

Sur cette page, vous retrouverez toutes les informations relatives à l'Espace Jeunes, mais également des bons plans Jeunesse aux Pavillons-sous-Bois et ses alentours, des sondages pour nous faire partager vos envies ou projets et pleins d'autres surprises ! N'hésitez pas à vous abonner à la nouvelle page Instagram : [apjc_espacejeunes](https://www.instagram.com/apjc_espacejeunes)

ACTION SOCIALE ET FAMILLE À L'APJC

LES PARENTS PAPOTENT

Un temps convivial au cours duquel les parents peuvent partager leurs expériences et leurs préoccupations.

Vos propositions de nouveaux projets y sont les bienvenues et vous pourrez être accompagnés dans leur réalisation.

Vous y trouverez également toutes les informations pour participer aux actions famille et parentalité de l'APJC.

- Tous les lundis de 14h30 à 16h sur inscription.

Les enfants sont les bienvenus.

VACANCES FAMILLES

Comme chaque année, l'APJC vous accompagne pour vos projets de vacances en famille !

Les adultes seuls ou les familles qui n'ont que peu l'opportunité de partir en vacances et qui bénéficient de l'aide VACAF, peuvent trouver, auprès de l'APJC, une aide pour la préparation de leur séjour en France depuis le choix de la destination jusqu'au départ : demande de chèques vacances ANCV, réservations, organisation du voyage...

Pour tous renseignements, contacter Laurence Beaulieu, référente famille.

GALA DE L'APJC

SAMEDI 5 JUIN 2021

L'APJC a plus d'un tour dans son sac ! Nous vous adresserons bientôt une invitation spéciale, adaptée au contexte particulier de cette saison. Nous comptons sur vous pour venir célébrer avec nous et nos adhérents les pratiques artistiques et culturelles ainsi que nos actions menées tout au long de l'année.

➤ PROGRAMME RECYCLAGE



L'APJC fait désormais partie du programme de recyclage TerraCycle pour les capsules de café de type Nescafé Dolce Gusto et Special T. Vous pouvez d'ores et déjà venir déposer vos capsules à l'accueil de l'association.

Toutes les capsules seront ensuite envoyées, recyclées et transformées en de nouveaux produits. Dans le cadre du programme TerraCycle, toutes les capsules envoyées seront ensuite converties en don pour une association.

À vos capsules !!!!

Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23, allée Etienne Dolet 93320 - Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org - Courriel : infos@apjc.org

L'ASP reste ouverte malgré la pandémie

En dépit de la pandémie et du manque de bénévoles, l'ASP a ouvert ses locaux aux enfants pendant les vacances d'hiver : ils ont été accueillis, tous les jours, pour les aider à faire leurs devoirs et consolider certains savoirs.

La demande était très importante et un roulement a dû être mis en place afin que tous les enfants, ayant besoin, puissent venir au moins une fois.

L'ASP s'adapte à chaque fois que le protocole sanitaire évolue et essaye avec tous les moyens à sa disposition, de garder l'association ouverte pour que les enfants puissent recevoir l'aide, dont ils ont besoin, dans une ambiance conviviale, tant pour les enfants que pour leurs parents.

Si l'ASP continue à fonctionner, c'est avant tout grâce au dévouement de ses animateurs et plus encore de ses bénévoles, et ceci malgré la pandémie. Un grand merci à tous les bénévoles et l'association espère vivement en trouver de nouveaux ! Alors, si vous aussi, vous souhaitez partager un peu de votre temps afin d'accompagner les enfants dans leur scolarité, contactez l'ASP au **06 51 08 99 14**.



Appel à candidatures Rencontres artistiques

**Rendez-vous
le samedi
10 juillet 2021**

La ville lance un appel aux artistes pour organiser, cet été, un nouvel événement sur le bord du Canal à proximité de la péniche le Chat qui pêche.

Si vous vivez en Seine-Saint-Denis et que vous êtes, peintre, sculpteur, photographe, céramiste, etc. et que vous avez envie de faire découvrir vos œuvres au public et d'échanger sur vos techniques, merci de nous envoyer un dossier de candidature en joignant une ou deux photos de vos réalisations :

Courriel : culture@lespavillonssousbois.fr

➤ Cercle Philatélique et Cartophile **Le Canal de l'Ourcq**

La nouvelle crèche « Les Petits Moussaillons » s'est installée dans le bâtiment de la colonie de vacances de la Villette sur les bords du Canal de l'Ourcq. Ce canal, d'une longueur de 108 kms, inauguré en 1822, relie l'Ourcq à la Seine et dénombre 10 écluses.



➤ Un peu d'histoire

L'idée de ravitailler Paris en produits agricoles, forestiers et matériaux par voie navigable est émise par François 1^{er} (1494-1547). Catherine de Médicis (1519-1589) fait réaliser en 1562 des travaux de navigabilité sur la rivière Ourcq. En 1661, Louis XIV donne en apanage le duché de Valois à son frère le duc d'Orléans, et précise qu'il devra perfectionner la navigation sur l'Ourcq ; cette mesure est à l'origine du « canal des ducs ». Pierre Paul Riquet (1609-1680), le génial constructeur du Canal du Midi présente son projet, mais meurt avant de pouvoir le réaliser. Bonaparte, ayant remarqué pendant son expédition en Égypte l'ingénieur Pierre Simon Girard (1765-1836), le nomme à son retour, en 1802, responsable du projet de Canal de l'Ourcq : il faut alimenter Paris en eau potable par un canal aqueduc navigable. Cette loi est à l'origine du « canal impérial ». L'Ourcq reste canalisé entre la Ferté Milon et Mareuil-sur-Ourcq, ensuite, le Canal domine la vallée de l'Ourcq et la vallée de la Marne, il traverse la forêt de Bondy pour arriver sur les hauteurs de la Villette. Ce n'est qu'en 1813 que la navigation devient possible de Claye-Souilly au bassin de la Villette, et en 1822, de Mareuil-sur-Ourcq à Claye-Souilly. À cette date, les « flûtes de l'Ourcq » - les bateaux qui naviguent sur ce Canal - font leur apparition dans le bassin de la Villette.

➤ Transports

Les marchandises, l'eau potable et l'eau utilisée pour la navigation sur les canaux Saint Martin et Saint Denis, sont acheminés vers Paris grâce au Canal. Dans l'autre sens, depuis Paris, le Canal est utilisé pour faire face à l'engorgement de Paris par les eaux de vidange. Il est décidé d'envoyer ces eaux vers l'Est et de les transformer en poudre « végétative » pour fabriquer des engrais - Poudrette -, qui sont ensuite épandus sur des terrains de Bondy.

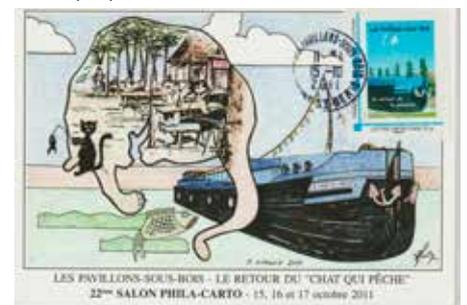


En 1838, un service de bateaux-poste est institué et permet de relier le bassin de la Villette à Meaux en trois heures et de pouvoir transporter 56 passagers.

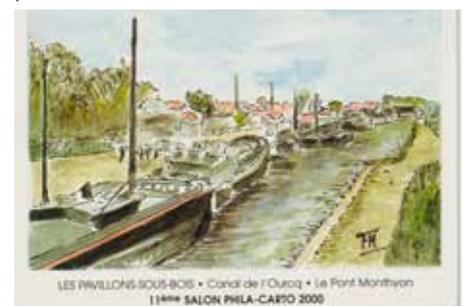
Au XX^{ème} siècle, le Canal est ouvert au grand gabarit, entre le bassin de la Villette et Les Pavillons-sous-Bois (1929), pour permettre le transport des marchandises et principalement des matériaux de construction, du sable ou encore des graviers. La navigation sur le canal à petit gabarit est désormais consacrée à une navigation de plaisance.

➤ Les Berges du Canal

En 1900, à la fermeture de la Poudrette, les terrains sont récupérés par le département de la Seine qui, après avoir renoncé à l'implantation d'un asile - l'agrément pour hygiène ayant été refusé - a installé la colonie de La Villette. Les habitants de la région et les Parisiens viennent passer leur temps libre sur les bords du Canal où fleurissent les guinguettes, comme « Le chat qui pêche » ou « l'Ami Léon ».



En 1905, Les Pavillons-sous-Bois s'affranchissent de Bondy-la-Forêt, et les Pavillonnais demandent à ce qu'un passage soit ouvert pour aller de la rive gauche à la rive droite. Le pont de Monthyon (aujourd'hui Pont de l'Europe) est donc construit et relie ainsi les deux parties de la commune.



De nos jours, l'axe vert que représente le Canal est un lieu de promenade avec une piste cyclable, et en été des croisières sont proposées au départ du bassin de la Villette. Les berges du Canal rajeunissent, et aux Pavillons-sous-Bois, depuis quelques années des bâtiments publics et des logements y sont construits. *Merci à Messieurs Mérille et Gérard qui ont réalisé deux ouvrages sur l'histoire du Canal de l'Ourcq et de la ville des Pavillons-sous-Bois.*



Cercle Philatélique et Cartophile
Tél. : 01 48 48 37 44

➤ Parcours du cœur 2021 connectés

La ville des Pavillons-sous-Bois soutient depuis de nombreuses années la Fédération Française de Cardiologie (FFC) et organise Le Parcours du Cœur, courant mars, sur le stade Léo Lagrange. A cette occasion, une course et des ateliers autour de la prévention des maladies cardio-vasculaires sont proposés aux Pavillonnais. Comme en 2020, la crise sanitaire nous empêche, hélas, de mettre en place cet événement. Afin de poursuivre ses actions, la ville a souhaité s'associer à une nouvelle démarche : Les Parcours du cœur 2021 connectés.

Cette année, la FFC doit à nouveau s'adapter au contexte sanitaire et a ainsi choisi de se mobiliser pour sensibiliser les Français au fait que l'activité physique peut être pratiquée sous toutes ses formes, malgré les contraintes actuelles : emmener ses enfants à l'école à pieds, promener son chien, faire ses courses, bouger chez soi, monter les escaliers... sont autant d'occasion de bouger et de lutter contre la sédentarité et ses méfaits.

➤ Inscrivez-vous pour bouger en famille et lutter contre les maladies cardiovasculaires en mode 2.0 !

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée à la Covid-19, la Fédération Française de Cardiologie innove et organise pour la première fois une édition 100 % digitale de ses Parcours du Cœur grand public qui auront lieu jusqu'au 30 avril 2021.

Inscriptions sur le site :

www.parcoursducoeurconnectes.fr



➤ Pour sauver des vies, donnez votre sang

L'EFS organise une collecte de sang, le mardi 9 juin 2021, à l'Hôtel de ville



Continuer à donner pour répondre aux besoins des patients

Dans ce contexte de crise sanitaire, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients, pour lesquels les transfusions sont vitales. L'EFS continue ainsi à accueillir les donneurs sur tout le territoire.

Des mesures mises en place pour protéger les donneurs, les personnels de l'EFS et les bénévoles associatifs

Il n'y a pas de risque de transmission de la Covid 19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur l'ensemble des lieux de don pour éviter les risques de

transmission du virus : port du masque obligatoire pour tous, application des règles de distanciations et d'hygiène renforcées. Il est en outre demandé aux donneurs de ne pas venir accompagnés par une personne qui ne donne pas son sang, porter le masque, respecter un mètre de distance minimum entre les donneurs, respecter les gestes barrières.

Pour la sécurité de tous, l'EFS vous incite à télécharger l'application « Tous anti-Covid ».

Comment donner son sang ?

Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, ne présenter aucun des symptômes grippaux, se munir d'une pièce d'identité. Les personnes ayant présente des symptômes de Covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

Don du sang
Mardi 9 juin 2021 - 14h30 - 19h30
salle du Conseil - Hôtel de ville

➤ Budget 2021: un exercice difficile dans un contexte contraint

Le débat d'orientation budgétaire de la commune est toujours un moment important. Avant le vote du budget, c'est l'occasion, pour la majorité comme pour l'opposition, d'exprimer leur analyse de la situation et de faire des propositions. Alors que la crise sanitaire a déjà coûté 500.000 euros à la commune et en coûtera probablement autant en 2021, alors que nous perdons cette année le produit de la taxe d'habitation, amputant encore notre base fiscale, on aurait pu penser que l'opposition tiendrait compte de cette nouvelle situation. Que nenni. Les élus de gauche ont, comme chaque année, déroulé leur catalogue de dépenses

supplémentaires : plus de personnel, plus de travaux de voirie, plus d'équipements publics, plus de tout... Et pour financer tout cela ? En fait, nous n'en saurons rien. Dans leurs interventions, ils ont réussi l'exploit de ne pas prononcer un chiffre. L'argent tomberait-il du ciel ? Quant à la représentante de La République En Marche (LREM), Madame Jenny Lebard, elle est restée muette. C'est prudent, mais peu utile au débat. À quoi bon se faire élire si on n'a rien à dire sur le budget communal ? Ou alors, serait-ce que qui ne dit mot consent ? Pour notre part, nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait depuis

26 ans, à gérer les finances de notre ville avec le plus grand sérieux. Cela ne nous empêche pas de préparer l'avenir. Ainsi, nous ouvrirons une nouvelle crèche à la rentrée, la seconde phase des travaux d'extension de l'école Jean Macé se poursuit et les études pour un nouveau centre de loisirs sont lancées. Cependant, nul ne peut dire comment l'État fera face à la montagne de dette publique générée par la crise qui atteindra près de 2.800 milliards à la fin de l'année. Ce n'est pas le moment de relâcher nos efforts de bonne gestion. ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ Enfin la retransmission Internet des conseils municipaux

Nous le demandions depuis des années. Notre liste a recueilli presque 20% des suffrages exprimés et nous sommes trois conseillers à siéger. Nous défendons un projet municipal alternatif crédible, avec difficultés, car nos choix seraient différents de ceux de la droite. Nous participons aux manifestations municipales si nous sommes invités et sollicités, ce qui n'est pas toujours le cas. Le Débat d'Orientations Budgétaires 2021 nous laisse insatisfaits. Il n'a pas répondu à notre questionnement sur des sujets essentiels : création d'un centre de loisirs Av J. Jaurès, densification de l'Av J. Jaurès par des

résidences privées, constructions scolaires à court et moyen terme (Robillard ? Léopold ?), déplacement des ateliers municipaux, ouverture du local du soutien scolaire ASP, rénovation urbaine de la Fourche, achat des commerces, revitalisation de Chanzy-V. Hugo... Nous débattons, exprimons nos réserves et des propositions qui ne sont pas entendues. Un dialogue de sourds. La majorité entend agir comme elle le veut mais elle fait des choix contestables. La majorité poursuit sa politique d'économies sur les dépenses de personnels : le secteur public est en péril. Trop peu de travaux de voirie et dans les bâtiments communaux

sont prévus. La transition énergétique fera seulement l'objet d'une étude diagnostique. L'écologie est au point mort... L'information des conseillers municipaux est minimale et nous restons trop souvent sans pouvoir renseigner nos concitoyens. Par exemple la communication municipale en ce qui concerne la Covid ne nous semble pas avoir été à la hauteur de la situation.

Remis le 30/03/21 ■

**B. Deny, S. Calisir, J-F Chleq,
Liste citoyenne, solidaire et écologiste.**

06 25 48 09 38

 Pavillons-sous-Bois la voix de l'opposition

➤ Et le T4 ?

Il ne se passe pas une journée sans dysfonctionnement sur la ligne du T4 et l'emprunter est devenu une aventure quotidienne. Force est de constater que la situation se dégrade sérieusement. Au-delà de l'inconfort et de l'exaspération des usagers, ces perturbations ont des conséquences sociales, économiques et environnementales : retards au travail, utilisation de la voiture, et dans la mesure où les transports ne sont pas performants, baisse des prix de l'immobilier. Lors de deux dernières commissions transport, j'ai évoqué le sujet. La mairie nous assure - même si nous n'avons aucune précision sur la nature de son action - que tout est fait pour

gérer le dossier. Mais dans le même temps elle reconnaît son impuissance face à la SNCF. L'union faisant la force, il serait peut-être pertinent de mener une action commune. Celle-ci pourrait associer l'ensemble des élus des 7 villes desservies par le tram ainsi que L'EPT principalement concerné Grand Paris Grand Est. La maire de notre ville y est justement vice-présidente en charge des transports et des mobilités. Le premier objectif de ce rassemblement serait de rencontrer le responsable de la ligne pour qu'il explique les raisons de tous ces dysfonctionnements et surtout les mesures prises pour y remédier. Cette mobilisation devrait accentuer la pression sur la Région afin de débloquer les

investissements nécessaires pour des actions efficaces sur cette ligne.

Parallèlement, pourquoi ne pas s'organiser entre usagers pour mener une action coordonnée sur le sujet ? En effet, nous avons trop tendance à négliger le pouvoir de l'action citoyenne. Manifester notre mécontentement sur les réseaux sociaux et lors d'échanges informels sur le quai entre usagers ne suffit plus. Pour peser face aux différents interlocuteurs, une action structurée s'impose.

Ce qui est sûr c'est que la situation actuelle ne peut pas durer.... ■

**Jenny Lebard
jenny.lebard01@gmail.com**

➤ Permanences SOLIHA



La ville des Pavillons-sous-Bois a mis en place des permanences gratuites mensuelles pour soutenir les Pavillonnais dans leurs démarches de travaux pour la rénovation de l'habitat.

Ces rencontres avec un représentant de SOLIHA visent à délivrer des conseils techniques et financiers (subventions, déductions fiscales et crédits...), en matière de travaux.

➤ Ces permanences sont organisées une fois par mois, le 2^{ème} jeudi matin de chaque mois de 9h à 12h, à l'accueil de l'Hôtel de ville des Pavillons-sous-Bois, au bureau des permanences.

Compte tenu, des mesures de restriction

en cette période de pandémie, nous vous invitons à prendre contact directement, par téléphone.



Marilyn BOCCINI

Tél. : 01 71 33 19 84

(ligne directe),

Portable professionnel au :

07 76 23 66 20

ou bien joindre le standard SOLIHA, en cas d'absence, au 01 71 33 17 17

La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance

- Animateur centre de loisirs et pause méridienne
- Directeur de centre de loisirs
- Educateur(rice) de Jeunes Enfants
- Auxiliaires de Puériculture
- Agents Sociaux
- Médecin de crèche (10h/mois)
- Psychologue en crèche (5h/semaine)
- Responsable Service Petite Enfance
- Responsable Service Enfance

➤ Direction des Finances

- Assistant(e) suivi budgétaire et comptable

➤ Direction des Ressources Humaines

- Directeur(rice) des Ressources Humaines

➤ Direction Juridique et Marchés Publics

- Juriste Marchés Publics

➤ Restaurants Communaux

- Agent de cuisine

➤ Police municipale :

- Agent Point école (temps non complet)
- Policier Municipal

➤ Pôle santé / social

- Conseiller en Economie Sociale et Familiale - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Orthodontistes - Centre municipal de santé
- Endocrinologue - Centre municipal de santé
- Infirmière Coordinatrice - SSIAD
- Responsable Service Maintien à Domicile

➤ Direction des Services Techniques

- Gardien d'école - Service Bâtiments (remplacement - temps non complet)
- Agent des Espaces verts
- Agent Propreté
- Agents d'entretien

➤ Service Urbanisme

- Inspecteur de Salubrité
- Instructeur Droit des Sols

➤ Direction des Systèmes d'Information

- Technicien Informatique

➤ CCAS

- Conseiller en insertion (17h30/semaine)

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site de la internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne





➤ Urgences médicales

➤ **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**

➤ **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**

- Hôpital Verdier - avenue du 14 juillet - Bondy - 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous.
De 9h à 21h, 7J/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien - 11, boulevard de la République - Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24H/24 - 7J/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

➤ **URGENCES MÉDICALES DE NUIT : le 15**

➤ **SOS MÉDECINS NORD SEINE ET MARNE** : un nouveau cabinet de garde a ouvert au 18, rue Gustave Nast à Chelles. Ce nouveau cabinet est ouvert à tous. L'accès y est régulé par le standard de SOS Médecins, il faut donc s'inscrire par téléphone préalablement au **0825 56 77 00**. Les rendez-vous sont donnés au jours le jour (jamais pour le lendemain). www.sosmedecins77nord.com



➤ Permanence des chirurgiens-dentistes

- **Hôpital Jean Verdier**: dimanches et jours fériés de 9h à 17h.
Garde libérale dans le service stomatologie.
Les patients doivent appeler avant de se déplacer. **Tél. : 01 48 02 66 66**
- **SOS dentaire**: tous les soirs, rendez-vous de 20h à minuit. Prendre contact par téléphone à partir de 18h au 01 43 37 51 00. Le week-end sur rendez-vous.
Adresse: 87, boulevard du Port Royal - Paris.
- **Hôpital de la Pitié Salpêtrière**: tous les soirs de 18h30 à 8h30.
Numéro de téléphone direct pour les urgences: **01 42 17 72 47**
Adresse: 47, boulevard de l'Hôpital - Paris



➤ Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies: gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

01 48 47 42 97

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7 J/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

PHARMACIE CHANZY

01 48 48 10 64

1, boulevard Chanzy 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Un dimanche sur 2



➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-état-Civil de la Ville.

MARIAGES

FEVRIER 2021

- Einer, Clever ARCE VICTORIA et Mathilde, Françoise, Marie COISON
- Mohamed PENE et Amy DIAKITÉ

NAISSANCES

DECEMBRE 2020

- Hillel ZERBIB né le 26 décembre 2020

FEVRIER 2021

- Julia BENYAHIA née le 14 février 2021
- Lyam, Ethan UDOL né le 23 février 2021

➤ Infos : vaccination AstraZeneca

Dernière minute



Liste des pharmacies des Pavillons-sous-Bois qui proposent, sur rendez-vous, la vaccination avec AstraZeneca*.

Pharmacie de la Basoche

123, avenue Jean Jaurès

Tél. : **01 48 48 11 87**

**sous réserve de réception des doses*

Pharmacie de l'Europe

112, avenue de Rome

Tél. : **01 48 47 42 97**

Pharmacie Todisco

54, avenue Aristide Briand

Tél. : **01 48 48 12 64**

Pharmacie Victor Hugo- Selarl

35, avenue Victor Hugo

Tél. : **01 48 48 19 06**

Cette liste a été réalisée le mardi 6 avril 2021 et est susceptible d'évoluer.



Téléphones utiles

➤ **COMMISSARIAT DE BONDY**: Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

➤ **POLICE MUNICIPALE**

Maison des services Publics allée de Berlin

Tél. : **01 48 02 75 37**

➤ **Permanence technique de la Ville**: **01 48 48 20 94**



STOP

AUX INCIVILITÉS !

Les services municipaux luttent au quotidien contre les incivilités. La propreté et la préservation de notre cadre de vie sont l'affaire de tous.

Déchets sur la voie publique



Amende
68 €



Dépôts sauvages

Amende
de 68 €
à 75 000 €



Déjections canines

Amende
68 €

Comportements abusifs et répréhensibles



Consommation d'alcool sur la voie publique

Amende
38 €



Covid-19 : non-respect des règles sanitaires

Amende
135 €



Graffiti et affichage sauvage

Amende
de 3750 €
à 30 000 €

Incivilités routières



Stationnement anarchique et gênant

Amende
jusqu'à
135 €



Non-respect des feux et des panneaux Stop

+ Retrait
de points

Amende
à partir de
90 €



Excès de vitesse

+ Retrait
de points

Amende
à partir de
90 €



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.gargan-arthurimmo.com

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998.

Notre réseau 100% expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial.

L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature chez le notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !

Suivez-nous:



AGENCE DE LA GARE

1, place Oissery Forfry
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

@: gargan@arthurimmo.com

☎ 01.48.48.30.30



AGENCE DE LA LIBERATION

1, boulevard Robert SCHUMAN
93190 LIVRY-GARGAN

@: gargan2@arthurimmo.com

☎ 01.43.84.39.70